

Zambie



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 753
- Population en milliers (2001) : 10 649
- PIB par habitant en dollars (2001) : 339
- Espérance de vie (2000-2005) : 42.2
- Taux d'analphabétisme (2001) : 21.1

Zambie

EN 1991, LA ZAMBIE A ENGAGÉ de profondes réformes qui l'ont faite passer du statut d'économie à planification centralisée à celui d'économie de marché. Ce spectaculaire changement, qui a nécessité de privatiser une activité économique dont près de 80 pour cent relevaient initialement du secteur public et de libéraliser les prix de la plupart des produits de base, a redynamisé l'économie et engendré une croissance satisfaisante pendant la première moitié des années 90. En revanche, la Zambie n'est pas vraiment parvenue à diversifier ses exportations pour réduire sa forte

dépendance à l'égard du cuivre, ni à gérer avec davantage d'efficacité ses dépenses, dont le financement reste largement tributaire de l'aide extérieure ni, surtout, à faire diminuer la pauvreté. Ces insuffisances tiennent essentiellement aux retards dans la mise en application des réformes structurelles. Les résultats économiques se sont certes significativement améliorés en 2001 – le PIB a progressé de 5.2 pour cent grâce aux récents investissements dans le secteur du

Améliorer la gouvernance économique et diversifier la production hors du secteur minier sont les nouvelles priorités de la Zambie

Figure 1 - Taux de croissance du PIB réel



369

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du Bureau central de statistiques.

cuivre désormais entre les mains du privé –, mais d'importantes épreuves attendent le nouveau gouvernement élu en décembre 2001. Le retrait de l'*Anglo-American Corporation* (principal actionnaire privé de la première société minière zambienne) risque de perturber gravement l'économie. La récolte de maïs, principal aliment de base de la population, est insuffisante à cause de la grande sécheresse qui a frappé le pays en 2002, et les prévisions ne sont pas encourageantes. L'aide étrangère, qui est cruciale, est de plus en plus subordonnée à une bonne gouvernance publique intérieure. La pandémie de sida ne recule pas, même si ses effets dévastateurs ne se sont pas

encore pleinement matérialisés. On s'attend donc pour 2002 et 2003 à une croissance inférieure aux objectifs de respectivement 2.8 et 3.1 pour cent. Le programme national de croissance et de lutte contre la pauvreté à moyen terme, défini dans ses grandes lignes par la stratégie de réduction de la pauvreté dévoilée en mai 2002, fixe des objectifs macro-économiques et des mesures devant atténuer la pauvreté et encourager la diversification. Appuyant les engagements pris par la Zambie, la communauté internationale des bailleurs de fonds a décidé, lors de sa réunion consultative de juillet 2002, d'injecter quelque 1.3 milliard de dollars en 2002 et 2003.

Développements économiques récents

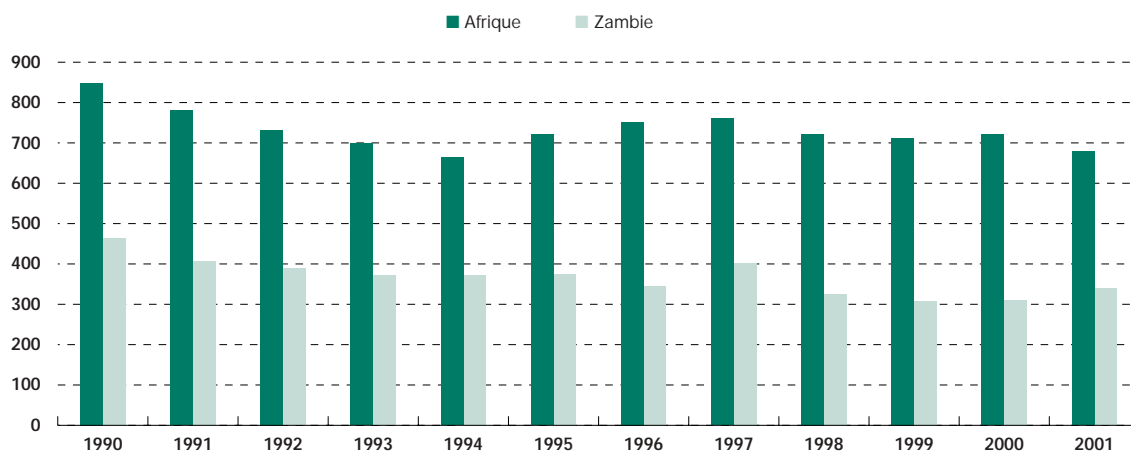
Les résultats économiques les plus récents de la Zambie pâtissent d'une conjonction de facteurs nationaux et internationaux défavorables. Sur le plan intérieur, la politique de privatisation est incertaine à l'égard de certains secteurs clés (notamment ceux considérés comme stratégiques) : l'extraction de cuivre n'a été transférée au privé qu'en mars 2000 et l'énergie, les télécommunications ainsi que les établissements financiers ne le sont pas encore. Les entreprises d'État inefficaces et sous-capitalisées qui opèrent dans ces secteurs sont constamment déficitaires ce qui, conjugué aux dépenses exceptionnelles occasionnées en 2001 par l'élection présidentielle et par le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pose de graves problèmes budgétaires au gouvernement zambien. Des facteurs exogènes, tels que la baisse des cours du cuivre, la diminution du soutien budgétaire étranger, voire les tensions régionales (en Angola, au Congo et, récemment, au Zimbabwe), aggravent cette situation : ils continuent de limiter les moyens dont dispose l'État pour stimuler la croissance économique, bien que l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) ait significativement allégé le fardeau de la dette extérieure de la Zambie. Malgré une progression satisfaisante du PIB en 1996 (plus de 6 pour cent, grâce à une bonne récolte), la croissance a été soit négative soit légèrement positive pendant le reste des

années 90. Contrastant avec ce sombre tableau, le PIB réel a fait un bond de 5.2 pour cent en 2001, essentiellement sous l'effet d'une hausse de la production minière, soutenue par les gains d'efficacité des sites d'extraction privatisés. Malheureusement, les prévisions pour 2002 et 2003 ne sont pas aussi favorables qu'espéré. Le retrait de l'*Anglo-American Corporation* et la sécheresse de grande ampleur qui a touché la Zambie en 2002 détermineront la progression du PIB en 2002, à 2.8 pour cent. En 2003, les prévisions tablent sur 3.1 pour cent de croissance économique.

La priorité pour l'économie zambienne consiste donc à réduire encore sa dépendance par rapport au secteur du cuivre et à promouvoir les investissements privés dans l'agriculture à vocation exportatrice, l'industrie légère, les petites mines et le tourisme. Dans cette optique, des programmes et un dialogue en faveur de la diversification, avec le soutien de la Banque mondiale, ont été engagés à travers une succession d'ateliers consultatifs, en particulier avec les entreprises de la *Copperbelt* (« la ceinture du cuivre »), qui dépendent largement du secteur minier.

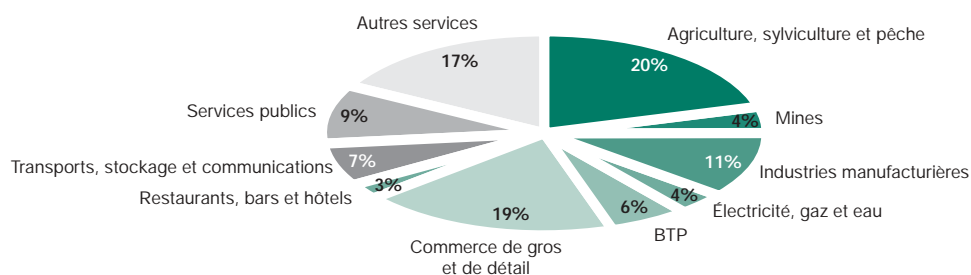
La Zambie est bien pourvue en ressources minières et tire l'essentiel de ses devises de l'exportation de ces produits. Le secteur minier, dominé par le cuivre et quelques autres minerais (zinc, argent, or et cobalt) est le principal moteur du développement économique du pays depuis plus de 70 ans. Néanmoins, la baisse

Figure 2 - PIB par habitant en Zambie et en Afrique (en dollars courants)



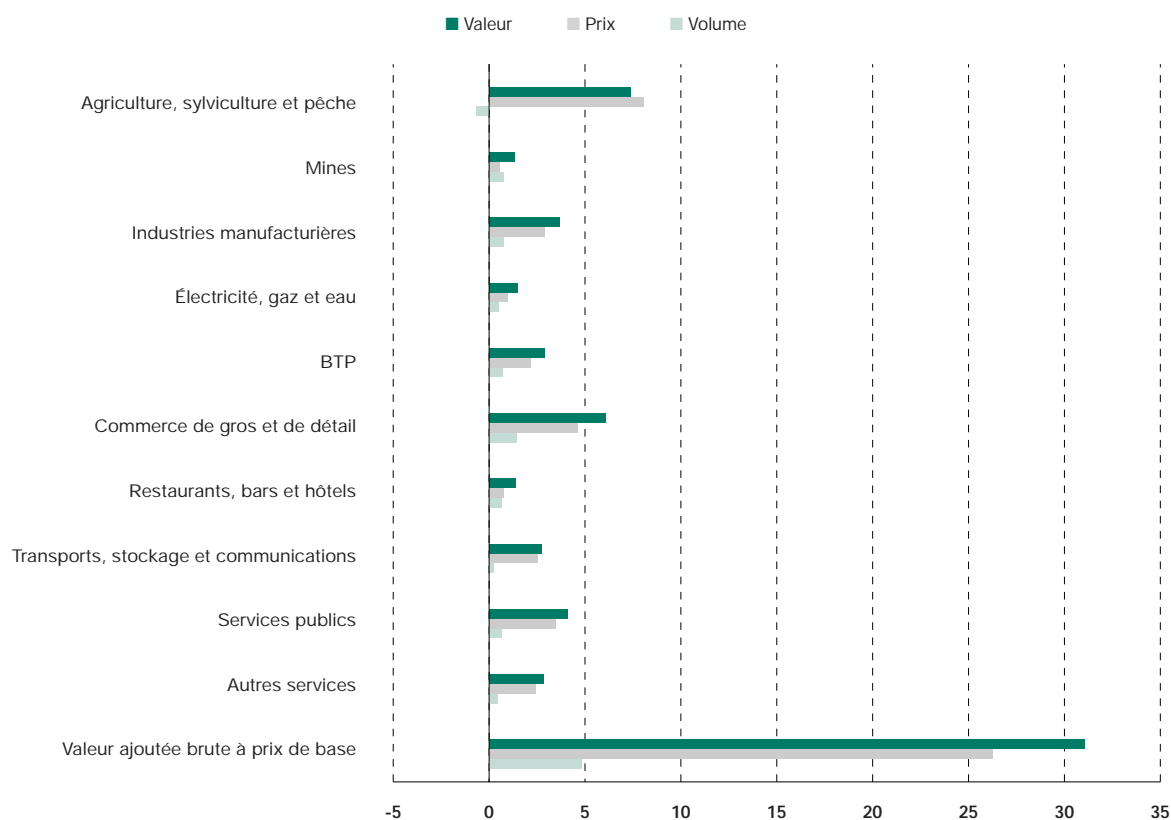
Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2001



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central de statistiques.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2001



371

Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central de statistiques.

des cours mondiaux, le manque d'investissements dans des mines, nouvelles ou anciennes, ainsi que les pratiques inadéquates des responsables font reculer la production de cuivre, dont la part dans le PIB diminue progressivement, de 19 pour cent en 1992 à environ 4 pour cent depuis. En 2001 cependant, le secteur minier a enregistré une croissance de 14 pour cent en termes réels, contre seulement 0.1 pour cent en 2000

et une chute de 24.8 pour cent en 1999. Un tel rebond s'explique principalement par le redressement de l'extraction de cuivre et de cobalt, grâce à la recapitalisation et à l'investissement consécutifs à la privatisation des mines en 2000. Les perspectives sont toutefois de plus en plus incertaines, car l'actionnaire majoritaire des *Konkola Copper Mines* (KCM), la plus importante mine zambienne, a décidé en janvier 2002

de se retirer. Son départ effectif a eu lieu en août 2002¹. KCM a dû revoir en baisse ses projets d'investissement et, selon les estimations, sa production s'est contractée. En outre, des incertitudes subsistent quant à l'évolution de la production globale de cuivre, qui dépend aujourd'hui principalement des résultats des mines plus petites. La prédominance de la filière cuivre dans l'économie zambienne éclipse largement l'exploitation des autres ressources minières, en particulier les pierres précieuses et les minéraux industriels, qui offrent pourtant de grandes possibilités.

En 2001, l'agriculture, la pêche et la foresterie – qui représentent 20 pour cent du PIB – se sont contractées de 2.6 pour cent. Par rapport à nombre d'autres pays d'Afrique australe, la Zambie dispose de ressources foncières et hydriques relativement abondantes. On considère qu'environ 58 pour cent de sa superficie totale représentent un potentiel moyen ou élevé pour l'agriculture, mais seulement 14 pour cent des terres agricoles du pays sont actuellement cultivées. Ce potentiel non utilisé et la forte dépendance de ce secteur à l'égard des pluies saisonnières expliquent la grande variabilité des résultats, compromettant très souvent la sécurité alimentaire. Pendant la campagne 2000/01, l'agriculture a souffert d'une pluviosité insuffisante sur la majeure partie du territoire en début de saison, puis d'un excès de précipitations dans certaines zones et d'une sécheresse durable dans le Sud. La production nationale de maïs, principale culture vivrière de la Zambie, a diminué d'environ 30 pour cent par rapport à la campagne 1999/2000 (de 1 053 000 à 802 000 tonnes). La situation a empiré durant la campagne suivante : début 2002, la sécheresse a provoqué une pénurie représentant 635 000 tonnes de maïs. Selon les estimations, la production de 2001/02 ne permettrait de nourrir que six millions de personnes sur une population totale de plus de 10 millions. En mai 2002, face aux dégâts provoqués par la sécheresse (insécurité alimentaire et manque d'eau dans sa province du Sud), la Zambie a décrété l'état de catastrophe nationale et réclamé une aide extérieure d'urgence. Le programme alimentaire mondial (PAM) et de nombreux

autres bailleurs de fonds participent de fait à des programmes d'aide alimentaire pour aider le pays à faire face à cette situation, mais la réticence de la Zambie face aux céréales génétiquement modifiées a conduit à limiter les importations du PAM, de sorte que les autorités et le secteur privé doivent en assumer la majeure partie.

Les exploitations agricoles zambiennes se classent en deux catégories : à petite échelle et à moyenne ou grande échelle. La première catégorie comprend essentiellement les producteurs de maïs pratiquant une agriculture de subsistance. La seconde concerne les producteurs de maïs et d'autres cultures de rapport, telles que l'horticulture (branche qui affiche la plus forte croissance), le coton, la canne à sucre et le café pour le marché local et l'exportation. Plus de 90 pour cent de la superficie totale de la Zambie relèvent du régime foncier coutumier, dans lequel le contrôle et la répartition des terres sont assurés par des autorités traditionnelles (chefs de village). Il en résulte une allocation inefficace de ces ressources, qui constitue un obstacle supplémentaire à la croissance de l'agriculture. Dans les années 70 et 80, l'État intervenait largement dans ce secteur, en encourageant la production de maïs, en garantissant les achats de maïs à des prix fixes aux producteurs et en subventionnant la vente de maïs aux consommateurs urbains. Des mécanismes de crédit avaient été mis en œuvre pour l'acquisition d'engrais, mais ils n'ont pas donné de bons résultats à cause du très faible taux de remboursement des prêts. De surcroît, la politique d'encouragement au maïs, aux infrastructures et aux services agricoles a induit une discrimination aux dépens d'autres branches de ce secteur, pourtant tout aussi lucratives. Depuis 1991, date de l'arrivée au pouvoir du Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD), l'État s'emploie à ne plus fournir lui-même les intrants, à mettre un terme aux achats garantis de maïs ainsi qu'aux subventions à la consommation et à privatiser les minoteries. C'est sur la base de ces objectifs, et surtout en réaction aux médiocres résultats de l'agriculture, que le programme d'investissement dans le secteur agricole (ASIP) a été

1. La section consacrée aux « Questions structurelles » illustrera en détail le processus de privatisation et la situation actuelle des entreprises minières.

lancé en janvier 1996. Bien qu'ayant réussi à promouvoir la diversification au profit de cultures à plus grande valeur ajoutée (comme le coton, le tabac, la canne à sucre, les légumes et les fleurs) et à restructurer le ministère de l'Agriculture, ce programme n'est pas parvenu à assurer la sécurité alimentaire nationale et régionale, ni à encourager la participation des entreprises privées à la commercialisation des intrants et des produits. L'agriculture est essentiellement confrontée à l'insuffisance des services aux petits exploitants, à des problèmes de commercialisation dans les zones reculées, dus au manque d'infrastructures et notamment de routes d'accès, à l'absence de financement et de crédit, à la faiblesse du cadre réglementaire, ainsi qu'à une accessibilité et à une administration des terres qui laissent à désirer.

Le nouveau gouvernement élu en décembre 2001 a fait de l'agriculture le fer de lance de la croissance économique nationale et annoncé des changements radicaux destinés à s'attaquer aux pénuries, en particulier au niveau de la passation de contrats avec les grandes exploitations pour la culture de maïs irrigué, de la construction de barrages ainsi que de la distribution d'engrais et de pesticides aux petits paysans. L'État projette en outre de créer une autorité de commercialisation des cultures (CMA), qui sera acheteur en dernier recours et constituera des réserves stratégiques.

Le secteur manufacturier, qui représente 11 pour cent du PIB, a affiché une croissance de 5.8 pour cent en 2001. Hormis la fabrication de produits à base de métaux, dont la valeur ajoutée est en recul de 4 pour

cent, toutes les branches de ce secteur ont enregistré une augmentation. Les plus importantes – l'alimentation, les boissons et le tabac – ont progressé de 5.1 pour cent. Cette situation s'explique par l'amélioration de l'accès de la production zambienne aux marchés de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de la Communauté économique du Sud et de l'Est africain (COMESA) et de l'UE consécutive à la signature du protocole commercial de la SADC et à l'instauration de la zone de libre-échange du COMESA. Le textile et le cuir, qui constituent le deuxième pôle manufacturier, ont gagné 6.8 pour cent, essentiellement sous l'effet de la demande accrue d'exportation de produits textiles, tels que la fibre ou le fil de coton. Qui plus est, le regain d'activité des mines a dynamisé la demande de métaux de base. Cependant, malgré ces bons résultats, le secteur manufacturier souffre de divers goulets d'étranglement qui limitent son développement. Il s'agit, entre autres, de l'étroitesse de la base d'exportation et de la concurrence déloyale imputable à la contrebande et aux subventions à l'exportation accordées par certains partenaires commerciaux. Les autres problèmes, qui seront analysés dans la section consacrée aux questions structurelles, sont le manque de capitaux à long terme, le coût élevé de l'énergie et l'inadéquation des infrastructures.

La principale branche des services est constituée par le commerce de gros et de détail, qui contribue au PIB à hauteur de 19 pour cent. Elle a progressé de 6.0 pour cent en 2001. Le tourisme est lui aussi en croissance et son développement est vivement encouragé par les

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Formation brute de capital	13.1	17.6	18.6	20.0	20.7	20.4
Secteur public	9.1	10.6	9.9	11.6	12.3	12.1
Secteur privé	4.0	7.0	8.7	8.4	8.4	8.2
Consommation finale	92.7	92.8	95.2	95.8	94.8	94.2
Publique	16.6	13.9	13.8	17.2	17.7	18.0
Privée	76.6	78.9	81.3	78.6	77.1	76.2
Solde extérieur	-5.8	-10.4	-13.8	-15.8	-15.5	-14.5
Exportations	37.0	26.9	26.9	29.2	29.1	28.7
Importations	-42.8	-37.3	-40.7	-45.0	-44.6	-43.2

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

pouvoirs publics. L'expansion rapide de ce secteur est néanmoins limitée par plusieurs facteurs, dont l'inadéquation des infrastructures et des conditions de commercialisation, ainsi que la réputation de cherté dont souffre la Zambie (à cause du coût du transport aérien). En dépit de ces insuffisances, le flux des touristes et des investissements n'a cessé de grossir ces cinq dernières années. En 2001, l'éclipse solaire et le sommet de l'OUA ont été à l'origine d'une grande partie de l'accroissement du nombre de touristes et des recettes de ce secteur. De plus, la même année, l'ouverture d'un complexe hôtelier international Sun à Livingstone, près des célèbres chutes de Victoria, a stimulé le tourisme. Selon les estimations, la branche restauration et hôtellerie a fait un bond de 24 pour cent en 2001, contre 12 pour cent en 2000.

En 2002 et 2003, l'investissement privé devrait diminuer à cause de l'incertitude planant sur l'avenir des mines KCM, alors que l'investissement public restera orienté à la hausse grâce au relèvement des dépenses en capital prévu dans le budget et à la stratégie de réduction de la pauvreté. Enfin, on estime que la consommation publique augmentera du fait de l'intensification des dépenses agricoles.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Pendant les années 90, l'économie zambienne a été pénalisée par l'ampleur de son inflation et de ses déficits budgétaires et courants, ainsi que par la volatilité de son taux de change.

Le tableau 2 présente une analyse quantitative détaillée de la politique budgétaire. Côté recettes, cette politique se caractérise principalement par une répartition relativement équilibrée entre les différentes sources, telles que les impôts sur le revenu ou les taxes indirectes sur le commerce intérieur et international ; une forte dépendance envers l'aide étrangère (qui constituait environ 30 pour cent de l'ensemble des recettes en 1999, avant de tomber autour de 25 pour cent en 2000 et 23 pour cent en 2001) ; et une

diminution des recettes non fiscales, principalement à cause du recul du produit des privatisations. Il convient également de noter qu'en 2001, les recettes fiscales – surtout les taxes directes, mais aussi celles sur les échanges – ont été plus substantielles que prévu grâce à la croissance soutenue du PIB. En revanche, les droits miniers ont baissé du fait des exonérations dont ont bénéficié les mines récemment privatisées. De surcroît, contrairement aux dons destinés à des projets spécifiques, les subventions générales ont été largement amputées, car les bailleurs de fonds sont inquiets de voir que la Zambie ne respecte pas certains critères de mise en œuvre des réformes structurelles. Au total, l'aide extérieure sur les programmes a été réduite, passant de 539 millions de dollars en 1999 à 376 millions en 2001.

La plupart des dépenses courantes sont non discrétionnaires et concernent les rémunérations (6.8 pour cent du PIB en 2001), ainsi que d'autres opérations récurrentes de l'État. En outre, étant donné l'accumulation de l'encours de la dette intérieure et le niveau élevé des taux d'intérêt, le service de cette dette constitue un problème crucial. L'encours des arriérés atteignait 2 pour cent du PIB en 2001. S'agissant des dépenses en capital, les investissements publics récents les plus importants sont consacrés à l'entretien et à la remise en état des routes (27 pour cent du total en 2001), de manière à soutenir l'agriculture et le tourisme.

En 2001, le déficit budgétaire global a avoisiné 8.1 pour cent du PIB (l'objectif avait été fixé à 7.4 pour cent), essentiellement à cause du surcroît d'investissements et d'autres débours occasionnés au dernier trimestre par l'élection présidentielle. L'État a commencé à instaurer des mécanismes de maîtrise des dépenses, qui faisaient cruellement défaut, et à consolider les comptes publics, plutôt éparés, afin de supprimer divers comptes non transparents et discrétionnaires, et donc de mieux contrôler ses dépenses.

La mise en œuvre des objectifs macro-économiques à moyen terme fixés dans le cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSRP) 2002-04, rendu public en mai 2002, représente un grand pas en avant. Axée sur les programmes de lutte contre la pauvreté (avec une

cible annuelle de 2.2 pour cent du PIB) et sur la poursuite des efforts visant à un accroissement substantiel des recettes fiscales, la stratégie budgétaire vise à moyen terme à ramener le déficit à 6.4 pour cent du PIB en 2004.

Cependant, les achats massifs de maïs destinés à empêcher la famine pèsent sur les finances publiques. De plus, les rémunérations des fonctionnaires ont augmenté en 2002, à la suite du net relèvement accordé en novembre 2001 ; à cause de la forte inflation, ces rémunérations pourraient continuer de croître en 2003. Les intérêts sur la dette intérieure sont eux aussi en

hausse par rapport à 2001, parallèlement au gonflement des taux d'intérêt et de l'encours de la dette publique. De l'autre côté, les incitations fiscales qui visent à encourager la croissance (réduction des taxes sur le gazole et l'électricité, ainsi que de la fiscalité directe et indirecte) limitent l'augmentation des recettes. On estime par ailleurs que l'aide étrangère a été inférieure de 15 millions de dollars par rapport à la cible affichée dans le programme, de 160 millions. Le déficit devrait donc avoisiner 8.9 pour cent en 2002. L'augmentation prévue des salaires des fonctionnaires et le surcoût potentiel des importations de maïs devraient conduire à un déficit budgétaire représentant 9.4 pour cent du PIB en 2003.

Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Recettes totales ^a	29.0	25.7	23.2	24.8	24.4	23.8
Recettes fiscales	18.2	17.2	17.3	18.6	18.4	18.1
Dons	9.1	8.0	5.7	5.7	5.5	5.2
Dépenses totales (avec prêts nets) ^a	33.4	29.7	31.0	32.9	33.3	33.1
Dépenses courantes	24.2	16.8	16.1	20.2	20.9	20.9
<i>Sans les intérêts</i>	<i>15.6</i>	<i>12.3</i>	<i>12.1</i>	<i>16.2</i>	<i>16.7</i>	<i>16.9</i>
Salaires	5.9	5.4	5.3	6.8	7.0	7.1
Paiements d'intérêts	8.6	4.5	4.0	4.0	4.3	4.0
Dépenses en capital	9.1	10.6	10.0	11.5	12.6	12.5
Solde primaire	4.3	0.5	-3.8	-4.1	-4.6	-5.4
Solde global	-4.3	-4.0	-7.8	-8.1	-8.9	-9.4

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont indiqués.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et du ministère des Finances et du Développement économique.

La réduction de l'inflation est l'objectif premier de la politique monétaire de la Zambie. Tout au long des années 90, les Zambiens ont souffert d'une forte inflation, qui a culminé à 188 pour cent en 1993. Ce taux est tombé à une moyenne annuelle de 26 pour cent à la fin de la décennie, puis à 21.7 pour cent en 2001. La banque de Zambie (BoZ) recourt essentiellement au contrôle des agrégats monétaires et opère sur un marché des changes où la convertibilité est totale. Bien qu'entièrement indépendante du Trésor, cette institution a dû se plier en 2000 aux besoins de financement publics (service de la dette, dépenses intérieures et prêts de l'État aux entreprises déficitaires qui restent dans son giron), en particulier dans un contexte de réduction de l'aide étrangère, de dégradation de la balance des paiements, de nette dépréciation du kwacha et de renchérissement

des carburants, des transports et d'autres services. L'expansion du crédit intérieur qui en a résulté s'est conjuguée à des facteurs d'augmentation des coûts pour exacerber les pressions sur les prix. En 2001, la banque centrale a resserré sa politique monétaire en relevant le coefficient de réserves obligatoires et en poursuivant ses opérations d'*open market* sur un mode plus offensif. De sorte que, fin 2001, les taux d'intérêt (sur les bons du Trésor à 91 jours) se sont envolés à environ 45-50 pour cent, contre 34 pour cent fin 2000, la monnaie zambienne s'est appréciée en termes réels face au dollar des États-Unis et l'inflation a chuté à 18.7 pour cent. Depuis peu, la Zambie se retrouve prise au piège de sa dette intérieure, du fait du creusement rapide de cette dette, du niveau élevé des taux d'intérêt et de l'étroitesse de sa marge de manœuvre pour limiter ses dépenses publiques. A très

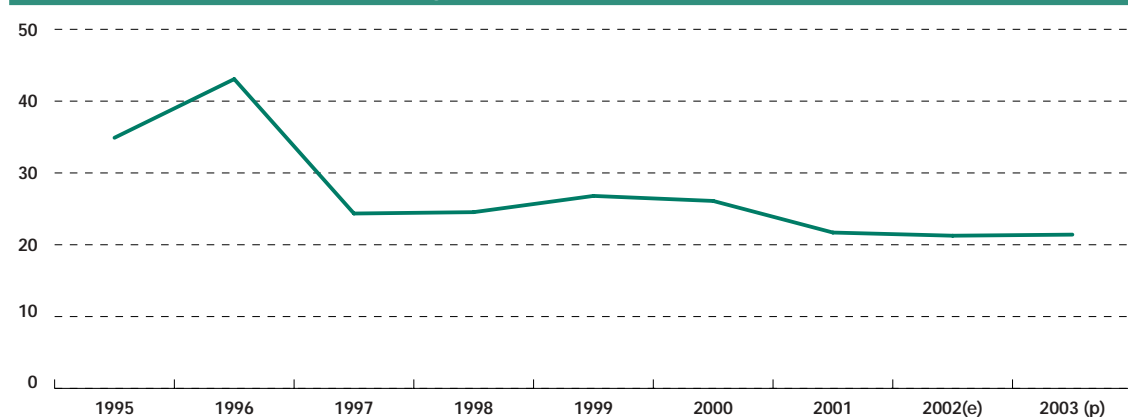
court terme, le pays va devoir relever un défi macro-économique majeur : abaisser ses taux d'intérêt réels tout en continuant de maîtriser son inflation. Si le rendement des bons du Trésor à 91 jours avait nettement diminué à la fin août 2002, de près de 30 pour cent, les taux d'intérêt des banques commerciales sont restés pour leur part assez élevés.

Les autorités ont fixé leur objectif d'inflation en fin d'année à respectivement 13 et 8 pour cent pour 2002 et 2003. Cependant, la pénurie de maïs accentue les tensions sur les prix et durant les huit premiers mois

de 2002, l'inflation a atteint 22.7 pour cent en moyenne. Le taux d'inflation moyen prévu pour 2003 devrait rester autour des 21 pour cent.

En 2002, le marché des changes s'est caractérisé par une forte demande destinée à couvrir le coût des importations de maïs. Ce phénomène, associé aux incertitudes concernant le secteur du cuivre, a provoqué une dépréciation constante du taux de change nominal kwacha/dollar des États-Unis (entre le début de l'année et le mois d'août, la monnaie zambienne a ainsi perdu 16.7 pour cent).

Figure 5 - Taux d'inflation



Source : Sur la base des données du FMI et du Bureau central de statistiques.

Position extérieure

En 2000 et 2001, l'évolution de la balance des paiements a été mitigée. En 2000, le déficit des échanges de marchandises s'est sensiblement aggravé, car la facture des importations a été supérieure aux recettes des exportations. Ce sont essentiellement les importations de pétrole et de produits pétroliers qui suscitent des inquiétudes, étant donné la hausse des cours et la fermeture de la plus importante raffinerie zambienne. De surcroît, la recapitalisation des mines a nécessité d'accroître les importations de coûteux biens intermédiaires et d'équipement. En revanche, les exportations de métaux se sont bien tenues, sous l'effet de la flambée des cours du cuivre et de la demande accrue en provenance de l'Asie de l'Est. Mais les exportations non traditionnelles de la Zambie, comme le tabac, les fibres et les fils de coton, les fleurs

coupées et le gazole, ont continué de régresser. Ce phénomène dure depuis quelques années et s'explique essentiellement par la vivacité de la concurrence des autres économies de la région. Les comptes de capital et des opérations financières se sont également contractés, reflétant la diminution des flux d'IDE et des prêts destinés à des projets spécifiques. Cette dernière tendance a par ailleurs pesé sur l'année 2001, qui a enregistré une nette décre de l'aide de l'UE. Néanmoins, l'année 2001 s'est aussi caractérisée par de solides résultats à l'exportation pour le cuivre, grâce à la privatisation des mines, qui a permis aux volumes d'exportation de bondir de 27 pour cent, tandis que les exportations non traditionnelles progressaient de 13 pour cent du fait de la vitalité de l'horticulture et de la floriculture. L'éclipse solaire et l'ouverture du complexe hôtelier international Sun, à Livingstone, ont également dynamisé les recettes

touristiques. Ces excellents résultats à l'exportation ont toutefois été largement contrebalancés par un développement substantiel des importations, surtout des équipements destinés au secteur minier, d'où un déficit courant représentant 20.6 pour cent du PIB. Malgré un déficit des paiements globalement conforme à l'objectif, l'accumulation de réserves n'a pas été suffisante à cause de la forte diminution de l'aide extérieure. En 2002, selon les estimations, les importations d'équipements destinés au secteur minier ont décliné en raison du recul de l'investissement dans les mines KCM, alors que les importations de maïs

ont augmenté. En revanche, la production des petites entreprises minières a entraîné une légère hausse des exportations de cuivre. En 2003, le schéma devrait être identique, avec une légère expansion des exportations de cuivre tirée par la montée des cours. Les investissements directs étrangers devraient progresser de 14 pour cent, notamment dans les branches autres que le cuivre.

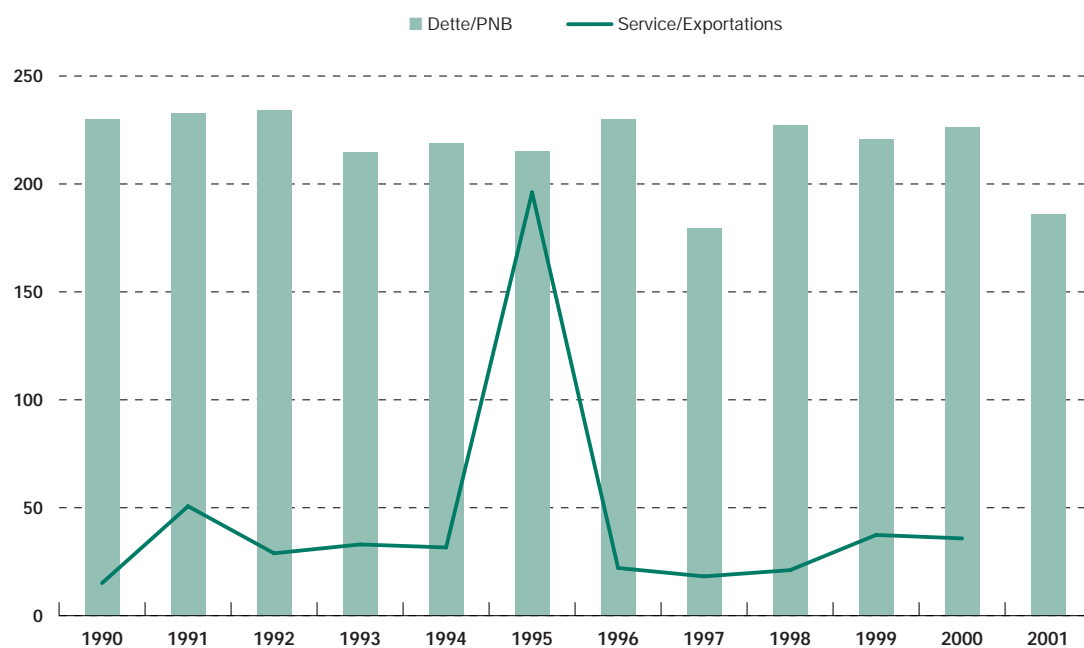
Fin 2000, la Zambie a atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, ce qui devrait lui permettre de réduire ses engagements au

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Balance commerciale	-0.2	-4.8	-6.8	-9.8	-9.7	-8.8
Exportations de biens (f.o.b.)	34.2	24.7	23.4	24.9	24.8	24.7
Importations de biens (f.o.b.)	-34.4	-29.4	-30.2	-34.7	-34.5	-33.5
Services	-5.6	-6.7	-6.9	-6.3		
Revenu des facteurs	-7.0	-5.0	-4.5	-3.8		
Transferts courants	8.6	-0.5	-0.6	-0.6		
Solde des comptes courants	-4.2	-17.0	-18.8	-20.6		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Banque de Zambie et du FMI.

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

titre de sa dette extérieure, qui représentaient 6.3 milliards de dollars à cette date. Un allègement de 292 millions de dollars était prévu en 2001, mais le Club de Paris ayant tardé à décider d'un rééchelonnement selon les termes de Cologne, l'allègement intérimaire n'a en fait représenté que 278 millions de dollars.

En 2002, l'allègement intérimaire de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée s'est élevé à 266 millions de dollars. Associé à un versement de 56 millions de dollars par la Banque mondiale, cet allègement a permis à la BoZ de porter ses réserves internationales brutes à 166 millions à la fin juin 2002, soit un peu plus que la cible prévue de 159 millions.

Au point d'achèvement, prévu pour 2003, les créanciers de la Zambie doivent annuler quelque 3.8 milliards de dollars de dettes en valeur nominale. Cependant, le point d'achèvement ne sera atteint que si, entre autres conditions dont la poursuite de la restructuration de l'économie, le pays réussit à mettre en œuvre son CSRP pendant au moins un an.

Questions structurelles

Un vaste programme de réformes économiques a été lancé en 1991, avec l'arrivée au pouvoir du MMD, qui a déployé les politiques d'ajustement préconisées par les bailleurs de fonds et encouragé le passage de la planification centralisée à l'économie de marché. Des progrès notables sont d'ores et déjà accomplis dans plusieurs domaines : libéralisation des échanges, privatisation, déréglementation des prix et suppression des contrôles sur les changes.

La privatisation faisait partie du manifeste du MMD. Pièce maîtresse des réformes économiques, elle s'est révélée un moyen pratique de recapitaliser les entreprises d'État et de restaurer leur efficacité et leur viabilité. Lorsque le MMD a pris les rênes du pays, on dénombrait plus de 80 pour cent d'entreprises publiques, allant des mines aux laveries automatiques et aux boulangeries, en passant par les services publics et financiers. Ces entités se caractérisaient généralement par une sous-capitalisation, un personnel pléthorique

et des inefficacités, autant de facteurs qui les empêchaient de réaliser des bénéfices et d'être, pour la plupart d'entre elles, viables. Par leurs besoins d'investissement et de subventions, elles pesaient également sur un budget public déjà limité, sans rien rapporter à l'État. De surcroît, plusieurs membres de leur direction se seraient rendus coupables de clientélisme politique, au lieu de se préoccuper de rentabilité commerciale. La privatisation a donc été considérée comme une étape importante pour mettre fin à toutes les influences politiques exercées sur l'administration des entreprises d'État.

Un programme de privatisations structuré et finalisé a ainsi été engagé en juillet 1992, avec le vote d'une loi la même année qui a défini le fondement juridique du processus et chargé l'agence de privatisation de la Zambie (ZPA) de l'ensemble des aspects liés à la privatisation. La cession des actifs de l'État s'est déroulée par étapes, en commençant d'abord par les petites et moyennes entreprises avant de passer aux entités plus grandes.

Afin d'encourager la participation des citoyens, la loi sur la privatisation autorise les investisseurs zambiens à payer le prix de rachat des entreprises de manière échelonnée. En outre, le ministère des Finances a créé un fonds fiduciaire (*Zambia Privatisation Trust Fund*) détenant une partie des parts des sociétés privatisées en vue de leur future introduction à la bourse de Lusaka. Depuis la création de ce fonds, sept entreprises ont fait l'objet d'un appel au marché. La plupart ont été rachetées par leurs dirigeants ou par leur personnel. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont décidé de céder des actifs non stratégiques (tels que les logements parapublics) aux Zambiens qui en étaient déjà locataires. Au 30 avril 2002, 257 entreprises d'État avaient été cédées au privé, sur un total de 280. Parmi les entreprises privatisées, 65 pour cent ont été vendues à des Zambiens, 29 pour cent à des étrangers et 6 pour cent ont été liquidées. Malgré le nombre substantiel de privatisations réalisées à ce jour, il convient de noter que les plus importantes entreprises qui opèrent dans les secteurs économiques clés, comme les services publics, le pétrole ou la finance, restent dans le giron de l'État, et que les mines, qui représentent la plus grande richesse du pays,

n'ont été cédées qu'en 2000. En effet, alors que la majorité des petites et moyennes entreprises a été privatisée au milieu des années 90, les pouvoirs publics ont tardé à vendre les plus grandes. Celles-ci sont devenues encore plus improductives, encore plus inefficaces et encore plus lourdes en personnel, et ont été caractérisées par une mauvaise gestion, un manque d'investissements et des actes de corruption. Ce retard considérable tenait au fait que certains avaient intérêt à ce que les actifs dits stratégiques restent la propriété de l'État. C'était le cas des mines de cuivre, considérées comme un trésor national et dont le projet de cession faisait l'objet de vives dissensions au sein du gouvernement et du monde minier. Leur vente est toutefois apparue de plus en plus nécessaire à compter de 1998, lorsque ces sociétés ont commencé à enregistrer de grosses pertes et que les bailleurs de fonds ont subordonné leur aide à leur privatisation. En mars 2000, un consortium emmené par l'*Anglo-American Corporation* (Royaume-Uni/Afrique du Sud) a ainsi racheté la plus importante (la KCM), qui produit environ les deux tiers du cuivre zambien. Cette acquisition a été réalisée à un moment où la valeur des actifs de KCM avait nettement diminué à cause de l'obsolescence des installations et du marasme des cours du cuivre. En janvier 2002, après avoir essuyé des pertes substantielles (108 millions de dollars pendant les deux années qui ont précédé le mois de décembre 2001, alors que le prix d'achat s'élevait à 90 millions de dollars), l'*Anglo-American Corporation* a annoncé sa décision de se retirer. En août 2002, elle a cédé la totalité de ses parts dans les mines zambiennes mais a accepté de laisser l'équipe dirigeante en place et d'apporter 105 millions de dollars, somme qui devrait couvrir la quasi-totalité du déficit d'exploitation de KCM prévu pour 2002/03. L'État s'est engagé à administrer les mines jusqu'à ce qu'un nouvel investisseur stratégique soit trouvé. Pour appuyer ces efforts du gouvernement, la Banque mondiale et le FMI ont élargi leur aide.

Le processus de privatisations a produit des résultats mitigés en Zambie. Il a pâti des ingérences politiques et du mauvais enchaînement des opérations. Bien que leur placement ait été facile, la plupart des petites et moyennes entreprises ont été confrontées à

d'importants goulets d'étranglement, tels que le manque d'accès à un financement peu coûteux pour leur recapitalisation, de piètres capacités de gestion et une vive concurrence procédant de la libéralisation du marché. En outre, les entreprises qui produisaient pour l'industrie minière (substances chimiques, caoutchouc ou plastiques) ont souffert d'une stagnation de la demande, qui était imputable aux retards de la privatisation du secteur minier. Seules les sociétés rachetées par des investisseurs étrangers, dans les filières sucre et coton par exemple, ont réussi à survivre et à développer leur production. Par ailleurs, la privatisation a rencontré un certain nombre d'obstacles. Nombre d'entreprises privatisées ont été démantelées et la ZPA ne disposait pas des capacités nécessaires pour exercer une surveillance et éviter une telle issue. L'ampleur des indemnités de départ versées au personnel, héritées de la législation du travail introduite par le précédent gouvernement, a abouti à des effectifs pléthoriques dans les établissements parapublics. En résumé, même si la privatisation a atteint son objectif – réduire les coûts budgétaires publics liés aux subventions et aux dépenses en capital –, elle n'a pas vraiment encouragé la croissance économique, ni créé un secteur privé sain.

Le nouveau gouvernement élu en décembre 2001 a promis d'achever ce processus en privatisant plusieurs établissements parapublics de services publics, notamment la *Zambia Telecommunication Company* (ZAMTEL) et la *Zambia Electricity Supply Corporation* (ZESCO). De plus, il a finalisé la déréglementation des prix des produits pétroliers et des importations, et il envisage de céder au privé les raffineries de pétrole et équipements connexes, tels que l'oléoduc entre la Tanzanie et la Zambie (Tazama), la raffinerie Indeni et la *Zambia National Oil Company* (ZNOC). Pour remédier au manque de transparence de certaines transactions, notamment dans les mines, les autorités privilégient les accords de concession (comme dans le cas de l'entreprise ferroviaire *Zambia Railways*). La réaction des populations à ces changements n'a toutefois pas été très positive : pour preuve, la manifestation de protestation organisée en 2002 par les syndicats et des ONG pour s'opposer à la vente de la ZESCO, de ZAMTEL et de ZANACO (la banque commerciale de

Zambie). Il semble par ailleurs qu'il y ait des dissensions au sein du gouvernement sur la manière de poursuivre le processus de privatisations – l'abandon de ce processus porterait pourtant un coup d'arrêt à l'affectation des fonds PPTTE par le FMI.

Bien que l'État encourage la responsabilisation de ses citoyens, l'instabilité macro-économique et le manque d'infrastructures économiques appropriées sapent la participation du secteur privé. L'inflation galopante, les mouvements erratiques des changes, l'ampleur des intérêts débiteurs, ainsi que le niveau élevé des droits de douane à l'importation des carburants et d'autres produits essentiels constituent autant de problèmes qui compliquent la planification de l'investissement, car ils accroissent l'incertitude et le risque. C'est surtout le coût de l'investissement à long terme qui freine le développement d'un secteur privé solide. Le crédit commercial est très cher, car les immenses besoins d'emprunt de l'État évincent ceux du secteur privé. Les banques commerciales détiennent quelque 70 pour cent des bons du Trésor zambien. Les taux nominaux que les investisseurs doivent acquitter avoisinent les 50 pour cent. Même en valeur réelle, ils restent très élevés, autour de 20 pour cent par an.

Les divers mécanismes d'accès au capital proposés au secteur privé et financés par les bailleurs de fonds n'ont guère eu d'impact. Plusieurs banques publiques de développement qui accordaient des crédits aux petites exploitations agricoles ont fait faillite à cause du faible taux de remboursement des prêts, de l'ingérence politique et de la mauvaise gestion. C'est pourquoi seuls les entrepreneurs pouvant apporter des garanties suffisantes sont en mesure d'emprunter auprès des banques privées, mais les intérêts débiteurs substantiels et l'application de critères stricts continuent de limiter largement l'accès des petits commerçants et agriculteurs au crédit. Qui plus est, les coûts de production sont astronomiques, car l'énergie (l'électricité, par exemple), le transport (prix du carburant) et les communications sont très onéreux.

Autre grand obstacle : l'absence de cohésion et de structuration du secteur privé en un seul et même cadre national. Pour édifier une plateforme commune lui

permettant de défendre ses intérêts, plusieurs organismes intermédiaires se mettent rapidement en place depuis le milieu des années 90. Les mieux implantés sont l'association zambienne des chambres de commerce et d'industrie (ZACCI), l'association zambienne des fabricants (ZAM), le syndicat national des agriculteurs de Zambie (ZNFU), la chambre zambienne des associations de PME (ZCSMBA) et l'association des producteurs zambiens à l'exportation (ZEGA). Parmi les plus récents, citons l'association pour le développement du secteur privé et la branche zambienne du réseau d'entreprises d'Afrique australe (*Southern African Enterprise Network*). Tous proposent des formations et des conseils, aident les entreprises à établir des contacts et à trouver des financements et dialoguent de plus en plus avec l'État sur les questions intéressant leurs membres. De plus, nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales prennent part à la promotion de nouveaux pôles d'investissement. Ainsi, le Centre d'investissement de Zambie travaille au nouveau plan d'investissement national (*New National Investment Plan*), qui encourage l'investissement privé et identifie de nouvelles opportunités dans l'agriculture à vocation exportatrice, l'industrie légère, les petites mines et le tourisme.

La réglementation bancaire de la Zambie est l'une des plus libérales de la région. Le pays compte 16 banques commerciales et de détail. La plus importante (elle a des agences dans chaque district) – la *Zambia National Commercial Bank* (ZANACO) – est détenue par l'État et fortement endettée. Sa liquidation ferait s'effondrer l'ensemble du système de règlement. En décembre 2001, la ZPA a mis en vente, à grand renfort de publicité, 35 pour cent du capital de la ZANACO, mais aucun acheteur ne s'est manifesté, pour deux raisons : il n'aurait pas été majoritaire et il existait des incertitudes quant au bilan de la banque. En mai 2002, le conseil des ministres a donc donné son feu vert à la cession d'au moins 51 pour cent de la participation de l'État dans cette banque et les pouvoirs publics se sont engagés à reprendre à leur charge ses nombreuses dettes. L'État a par ailleurs émis un emprunt obligataire d'une valeur de 250 milliards de kwachas (51 millions de dollars) pour pouvoir recapitaliser la banque.

C'est dans le cadre du programme de réformes économiques destiné à développer les marchés financier et des capitaux que la bourse de Lusaka (LuSE) a été créée en février 1994, avec l'assistance technique, en 1993, de la Société financière internationale (SFI) et de la Banque mondiale. Onze sociétés sont actuellement cotées sur cette place. Sept d'entre elles ont été mises sur le marché au titre du programme de privatisations et leurs actions ont été proposées aux Zambiens uniquement. Seule exception : l'offre sur la *Zambia Sugar Plc*, fin 1996, a également été adressée aux investisseurs étrangers, car elle portait à la fois sur les titres déposés dans le fonds fiduciaire créé en vue de la privatisation et sur ceux détenus par la *Commonwealth Development Corporation* (CDC). Plusieurs incitations ont par ailleurs été mises en place pour favoriser l'expansion rapide du marché des capitaux de la Zambie : absence de contrôle des changes, de limitation du niveau d'actionariat, de restrictions à la participation étrangère, d'impôt sur les plus-values et, pour les entreprises cotées à Lusaka, abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés à 30 pour cent.

La Zambie et ses quelque 10 millions d'habitants disposent, sur un territoire d'environ 750 000 km², d'infrastructures de transport consistant en un réseau routier de 37 000 km (routes principales, secondaires et tertiaires), d'un réseau ferroviaire long de 1 700 km environ, ainsi que d'un aéroport international et de trois aéroports régionaux. Trois des grands axes routiers sont parallèles aux voies de chemin de fer. Au fil des ans, les routes se sont dégradées par manque d'entretien. Les principaux problèmes sont d'ordre institutionnel et financier et ont trait au flux de financement inadéquat et erratique, mais aussi au manque de responsabilités clairement définies entre les responsables de la gestion de ces infrastructures. Le mauvais état des routes rurales nuit à la mobilité et à l'accessibilité, ce qui rend très difficiles l'accès aux intrants agricoles et la commercialisation des produits de ce secteur. Il en résulte une aggravation de la pauvreté dans les zones rurales, qui concentrent 62 pour cent de la population. Une remise en état des routes a été entreprise dans le cadre du programme d'investissement dans le secteur routier (roadSIP), partenariat entre les usagers, l'État et les bailleurs de fonds destiné à permettre à un

ensemble de routes d'être de nouveau entretenu. Ce programme a commencé en 1998 et, pendant les trois premières années, des améliorations substantielles ont été apportées aux chaussées revêtues. Pour poursuivre l'objectif fixé durant cette première phase, le projet ROADSIP II a été lancé au titre du CSRP 2002/04.

Le réseau ferroviaire est constitué par les *Zambia Railways*, depuis la frontière avec le Zimbabwe, au Sud, jusqu'à la frontière avec le Congo, et les *Tanzania Zambia Railways* (TAZARA), co-entreprise entre les deux pays et dont les infrastructures relient la Zambie au port tanzanien de Dar es-Salaam. Ce réseau est en mauvais état et la vitesse maximale autorisée est très réduite sur de nombreux tronçons. Néanmoins, le secteur ferroviaire est en pleine transition : une réorganisation interne et une réduction d'effectifs ont assaini la situation financière des *Zambia Railways*. Des appels d'offre ont été lancés en 2001 pour privatiser cette entreprise dans le cadre d'un accord de concession.

Contexte politique et social

La Zambie est l'un des pays d'Afrique australe les plus stables sur le plan politique. Son indépendance remonte à 1964 avec, comme premier président, Kenneth Kaunda, du Parti unifié pour l'indépendance nationale (UNIP). Après avoir été gouvernée par ce seul parti pendant une vingtaine d'années, la Zambie est redevenue un État multipartite lors des élections de 1991, qui ont abouti à la victoire du Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD) et à l'élection d'un ancien syndicaliste, Frederick J.T. Chiluba, à la présidence du pays. Même si ce nouvel environnement politique libéralisé a ouvert la voie à de vastes réformes économiques et mis fin à la planification centralisée chère à l'UNIP, l'ère Chiluba (qui a duré une décennie) s'est caractérisée par de nombreux soupçons de corruption et par l'ingérence du politique dans l'économie (la Zambie est classée 75^e sur 91 dans l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International). Des élections présidentielles, parlementaires et locales ont été organisées le 27 décembre 2001, sous la surveillance d'observateurs nationaux et internationaux. Le nouveau président, Levy Mwanawasa, appartient au

parti au pouvoir. Il l'a emporté d'une courte tête sur le candidat de l'opposition, avec 29 pour cent des voix contre 27.

Le nouveau gouvernement a pris des mesures pour combattre la corruption, notamment en renforçant les pouvoirs de la commission anti-corruption, du bureau de l'auditeur général et d'autres institutions publiques concernées, ainsi qu'en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le domaine de la gestion des ressources publiques. De plus, une loi contre le blanchiment de capitaux et les délits connexes a été récemment votée. Dans le même esprit, le président a fait un geste fort dans son discours de juillet 2002, en s'engageant à améliorer la bonne gestion publique. M. Mwanawasa a en outre saisi l'occasion de cette allocution pour évoquer le cas d'un certain nombre de hauts fonctionnaires, hommes politiques ou hommes d'affaires impliqués dans des affaires de haute corruption et dont les responsables ont été contraints à démissionner.

La pauvreté s'est aggravée de manière spectaculaire en Zambie, parallèlement aux mauvais résultats économiques enregistrés par le pays au cours des 30 dernières années (en 2000, le revenu par habitant correspondait *grosso modo* à 60 pour cent de celui de la fin des années 60). Selon l'enquête sur les conditions de vie en Zambie réalisée en 1998, près de 73 pour cent de la population du pays sont considérés comme pauvres² (contre 69.7 pour cent en 1991). La majorité des Zambiens a un faible pouvoir d'achat, un logement précaire et ne dispose pas d'un accès suffisant aux services essentiels, tels que l'éducation, les soins de santé et l'eau potable. Dans les années 90, la pandémie de VIH/sida a aggravé la pauvreté. Celle-ci est plus marquée dans les campagnes que dans les villes (83 et 56 pour cent, respectivement) mais, depuis peu, elle s'accroît plus rapidement dans les zones urbaines à cause des faillites d'entreprises et de la montée du chômage. En milieu rural, les pauvres sont surtout les petits agriculteurs et, dans une moindre mesure, ceux

qui gèrent des exploitations de taille moyenne. La pauvreté y est largement imputable aux dysfonctionnements des marchés des produits agricoles et à la faible productivité de ce secteur, du fait d'une mauvaise utilisation des intrants et de l'inadéquation des systèmes d'irrigation. Les agriculteurs sont donc fortement dépendants des conditions météorologiques, comme l'a clairement montré la sécheresse qui a frappé le pays en 2002 et qui, nous l'avons vu plus haut, a entraîné une pénurie alimentaire de 635 000 tonnes et menacé de famine 2.3 millions de personnes.

Des interventions destinées à encourager l'autosuffisance de l'agriculture et à assurer une augmentation du revenu des ménages ainsi que la sécurité alimentaire sont envisagées dans le CSRP élaboré conjointement par les autorités zambiennes et la communauté des bailleurs de fonds. Finalisé début 2002, ce document qui couvre la période 2002/04 vise à ramener le taux de pauvreté à 65 pour cent en 2004 (c'est-à-dire à son niveau de 1996)³ et à générer une croissance économique forte et durable. Bien que l'agriculture soit l'une des priorités, ce document fixe des objectifs et des mesures pour d'autres secteurs économiques clés, tels que l'industrie, les mines et le tourisme. Il énumère en outre d'importants objectifs destinés à assurer l'équité et l'efficacité dans les systèmes de santé et d'éducation, à l'échelle nationale. Cette stratégie est chiffrée à 1.2 milliard de dollars sur 2002/04. D'après les estimations, les besoins de financement extérieur représenteront 1.125 milliard de dollars pendant cette période, dont environ 773 millions viendront de l'initiative PPTE.

La Zambie est l'un des pays les plus touchés par la pandémie mondiale de VIH/sida, avec une moyenne nationale de 21 pour cent parmi les 15-45 ans. La séroprévalence du VIH y atteint 29 pour cent en zones urbaines (principalement à Lusaka et dans la *Copperbelt*) et 14 pour cent dans les campagnes. La mobilité est l'un des déterminants de la propagation : après les zones urbaines, la prévalence est la plus élevée le long

2. Le Bureau central de statistiques définit le seuil de pauvreté des ménages comme le montant du revenu mensuel nécessaire pour acheter des denrées de base couvrant les besoins caloriques minimum d'une famille de six personnes.

3. La pauvreté rurale doit être ramenée de 83 à 75 pour cent, et la pauvreté urbaine de 56 à 50 pour cent.

des grands axes de transport. Selon les estimations, l'espérance de vie des Zambiens est tombée de 51 ans en 1990 à 41.4 ans en 2000 et le taux de croissance démographique a reculé, passant de 3.5 pour cent (dans les années 80) à 2.9 pour cent en 2000. Cette situation est, dans une large mesure, imputable aux effets du sida. Les maladies opportunistes sont également très répandues aujourd'hui. Les cas de tuberculose liés au sida sont en augmentation et d'autres maladies continuent d'avoir un impact délétère sur l'état de santé de la population, notamment le paludisme, les diarrhées et les infections respiratoires. Même si les récentes enquêtes indiquent une stabilisation, voire un recul, de la prévalence du VIH chez les jeunes citadins, la forte incidence du VIH/sida constitue un important frein aux efforts de développement. De surcroît, l'état de santé général des Zambiens s'est dégradé au cours des deux dernières décennies. La mortalité infantile est de 109 pour 1 000 naissances et la mortalité maternelle de 649 pour 100 000 naissances, l'un des taux les plus élevés en Afrique. En 1992, l'État a entrepris de décentraliser les services sanitaires pour que « les Zambiens disposent d'un accès équitable à des soins d'un bon rapport coût-efficacité et de qualité, avec la plus grande proximité possible ». Cette décision a marqué une rupture totale avec les procédures antérieures, souvent centralisées à l'excès. L'approche sectorielle (SWAp) consiste à transférer aux districts la responsabilité de fonctions essentielles, afin que les services répondent mieux aux besoins locaux et que les usagers soient responsabilisés. En 1993, l'introduction d'un système d'honoraires théoriquement remboursables aux plus démunis a permis d'accroître les recettes, ce qui était nécessaire, mais a également exclu du système de nombreuses personnes, par manque de moyens. Qui plus est, malgré ce qu'a accompli à ce jour le ministère de la Santé, beaucoup reste à faire pour que tous les Zambiens puissent bénéficier de soins de qualité. A l'heure actuelle, les infrastructures physiques et les équipements sont insuffisants, le taux de participation est faible et les moyens sont mal répartis. Les dépenses de santé ont représenté 1.9 pour cent du PIB en 2001. Cependant, les pouvoirs publics entendent les porter à 3 pour cent en 2002. Des priorités de santé publique ont été définies au titre du CSRP et sur la base du programme

stratégique national (2001/03) récemment lancé pour lutter contre le VIH/sida, les maladies sexuellement transmissibles et la tuberculose : amélioration des services de santé de base, rénovation des infrastructures et investissements massifs dans une campagne d'information sur le VIH/sida. Quelque 7.9 pour cent du budget du CSRP seront consacrés à la réalisation de ces objectifs prioritaires.

Le système éducatif de la Zambie s'est nettement dégradé au cours des 30 dernières années, à cause du déclin économique, du manque de moyens et de l'inefficacité des institutions. En outre, l'introduction de frais de scolarité dans les écoles primaires publiques dans les années 90 a accentué le taux d'abandon des études. Selon l'enquête de 1998 sur les conditions de vie en Zambie, le taux net d'inscription dans le primaire est de 66.4 pour cent. Les taux de fréquentation sont cependant nettement plus faibles dans les zones rurales et on estime que parmi tous les enfants admis en première année du primaire, deux tiers seulement iront jusqu'au bout du cycle, en septième année. En règle générale, les filles persistent moins dans les études que les garçons, et encore moins en milieu rural. Le taux net de fréquentation dans les établissements secondaires est d'environ 25 pour cent (38 pour cent dans les zones urbaines contre 15 pour cent dans les zones rurales). D'après les conclusions du CSRP, le secondaire aurait souffert d'un désintérêt généralisé – absence de développement et de révision des programmes, de réhabilitation et d'outils pédagogiques – qui a gravement compromis la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement. A l'heure actuelle, moins la moitié des enfants qui sortent du primaire vont dans le secondaire. Très peu de diplômés du secondaire ont la possibilité d'entrer à l'université, car les établissements d'enseignement supérieur sont rares. La stagnation du taux d'inscription s'explique par divers problèmes qui sont loin d'être nouveaux – il s'agit notamment du nombre insuffisant et de l'éloignement des établissements. Par ailleurs, les infrastructures se dégradent. Dans la plupart des cas, le mobilier, les manuels et les matériels pédagogiques sont rares, voire inexistantes. La pandémie de VIH/sida sape encore plus le système éducatif du pays, en accroissant l'absentéisme des professeurs, tout en faisant spectaculairement

augmenter le nombre d'orphelins en âge d'être scolarisés. La politique éducative actuelle a été définie en 1996. Le programme d'investissement sous-sectoriel pour l'éducation de base (BESSIP) est le principal instrument de son application. Parmi ses objectifs, citons le renforcement des infrastructures scolaires, la mise à disposition d'un volume suffisant de manuels et d'autres moyens, le relèvement du nombre d'enseignants et de la qualité de leur enseignement, l'élargissement de l'accès des filles et l'amélioration de la santé et de la nutrition. Dans le cadre du CSRP, ce programme sera

étendu au secondaire et un dispositif en faveur d'une plus grande équité est envisagé pour supprimer les frais de scolarité dans le primaire. D'autres mesures sont prévues, comme l'élaboration de principes directeurs pour le partage des coûts, hors enseignement primaire. Conformément aux objectifs du CSRP, l'État s'est engagé à donner davantage de moyens à l'éducation. Selon le ministère des Finances et du développement économique, ce secteur a reçu 3 pour cent du PIB en 2001, contre 2.5 pour cent en 2000.